

ANNEXE 1**Définition du volume horaire des installations sportives mises à disposition du collège R. Bugatti****Calcul du volume horaire d'accès par équipement :**

Sur la base du calendrier d'utilisation, établi en concertation entre le SIVOM et le collège, le volume horaire d'accès du collège aux installations sportives intercommunales est défini comme suit :

		Complexe Atalante Salle type C	Complexe Atalante Salle type B	Complexe Atalante Ancien dojo	Nouveau dojo Atalante		
2027	septembre						
	octobre						
	novembre						
	décembre						
2028	janvier						
	février						
	mars						
	avril						
	mai						
	juin						
Nombre d'heures d'accès année scolaire 2027/2028							

**Définition du volume horaire des installations sportives
mises à disposition du collège H. Meck**

Calcul du volume horaire d'accès par équipement :

Sur la base du calendrier d'utilisation, établi en concertation entre le SIVOM et le collège, le volume horaire d'accès du collège aux installations sportives intercommunales est défini comme suit :

	Complexe Atalante Salle type C	Complexe Atalante Salle type B	Complexe Atalante Ancien dojo	Nouveau dojo Atalante		
2027	septembre					
	octobre					
	novembre					
	décembre					
2028	janvier					
	février					
	mars					
	avril					
	mai					
	juin					
	Nombre d'heures d'accès année scolaire 2027/2028					